

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 – Dénomination et adresse de la société :

GURU Organic Energy Corp. (« GURU »)
7420, rue Waverly, bureau 115
Montréal (Québec)
H2S 3J1

Rubrique 2 – Date du changement important :

Le 29 octobre 2020

Rubrique 3 – Communiqué :

Le communiqué de presse décrivant la nature et la substance du changement important a été diffusé par l'intermédiaire de GlobeNewswire le 29 octobre 2020.

Rubrique 4 – Résumé du changement important :

Le 28 octobre 2020, GURU (alors Mira X Acquisition Corp.) a annoncé la clôture de l'opération admissible et de la fusion précédemment annoncées visant 6384269 Canada Inc. (faisant affaire sous le nom GURU Beverage Co & GURU Beverage Inc.), ce qui constitue l'opération admissible de Mira X Acquisition Corp. conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX.

Rubrique 5 – Description circonstanciée du changement important :

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 28 octobre 2020, GURU (alors Mira X Acquisition Corp.) a annoncé la clôture de l'opération admissible et de la fusion précédemment annoncées visant Mira X Subscos Inc., filiale en propriété exclusive de Mira X Acquisition Corp., 6384269 Canada Inc. (faisant affaire sous le nom GURU Beverage Co & GURU Beverage Inc.), 3597407 Canada Inc. et 9600990 Canada Inc., ce qui constitue l'opération admissible de Mira X Acquisition Corp. conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX (l'« **opération** »).

Les titres de GURU ont commencé à être négociés à la Bourse de Toronto sous le symbole « GURU » le 2 novembre 2020.

Pour de plus amples renseignements sur GURU et l'opération, veuillez vous reporter à la déclaration de changement à l'inscription datée du 22 octobre 2020 (la « **déclaration** »).

de changement à l'inscription »), qui a été déposée sous le profil de GURU sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Veillez vous reporter à la déclaration de changement à l'inscription.

Rubrique 6 – Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 :

Sans objet.

Rubrique 7 – Information omise :

Sans objet.

Rubrique 8 – Membre de la haute direction :

Ingy Sarraf
Chef de la direction financière et secrétaire corporative
514 845-4878

Rubrique 9 – Date de la déclaration :

Le 3 novembre 2020